



Crédit photo : La Petite Bibliothèque Ronde



Appel à contribution pour le sixième numéro de *La rOnde* La publication de La Petite Bibliothèque Ronde

Depuis 2019, La Petite Bibliothèque Ronde, bibliothèque associative pour enfants installée à Clamart, publie La rOnde une revue annuelle dédiée aux professionnels mettant à l'honneur les médiations du livre et de la lecture en direction du jeune public. Après cinq numéros, successivement consacrés au kamishibai, au numérique, au théâtre, à l'éveil et l'éducation artistique et culturelle, la bibliothèque lance aujourd'hui un appel à contribution pour sa sixième édition sur les publics empêchés.

Littérature jeunesse et publics empêchés : créer et pérenniser les conditions de leur rencontre

L'intérêt de mener des actions culturelles en direction des publics empêchés n'est certainement plus à démontrer, en attestent les quatre protocoles d'accord Culture-Justice, signés entre le ministère de la Culture et le ministère de la Justice ainsi que la convention nationale Culture-Santé du 4 mai 1999 des ministères de la Culture et de la Santé désormais déclinée en région. Citons également les différentes lois garantissant l'accès de tous à la culture : la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, dite « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » ou plus récemment la loi Robert définissant les missions des bibliothèques de lecture publique.

Pour autant, en ce qui concerne le livre et la lecture, comment faire en sorte de leur donner une place dans le quotidien de ceux qui sont réunis sous cette appellation, mineurs et majeurs sous main de justice, au sein de structures sociales et médico-sociales, ou en situation de handicap ? Comment surmonter les freins et les contraintes que leur statut, conditions de vie ou état supposent ? Quels acteurs et aides mobiliser ? Comment sensibiliser les professionnels qui les accompagnent aux enjeux culturels alors que la priorité semble toujours ailleurs ? Quelle place donner aux proches, avec lesquels la question du lien - ou de sa rupture - est centrale ? La présence des livres suffit-elle à engager une dynamique autour de la lecture ? Sur quels livres s'appuyer et consolider sa proposition ?

À toutes ces problématiques s'ajoute la question de l'évaluation de la portée des actions en direction des publics empêchés. Comment s'accorder sur les objectifs quand les acteurs engagés dans ce type de projets ne partagent pas nécessairement les mêmes intérêts, ni les mêmes méthodes d'évaluation ?

Si les uns s'attachent à vouloir garantir l'égal accès de tous aux loisirs ou au service public de la lecture, d'autres axent leur action sur une démarche active vers l'insertion dans la société. Pour certains, il s'agit principalement de proposer des occupations capables d'éviter certaines tensions, quand d'autres espèrent redonner un sens à la vie et offrir un espace pour (se) penser grâce à la puissance et à la beauté de la littérature jeunesse.

Plus encore que pour d'autres publics, mener des actions de médiation en direction des publics empêchés ne s'improvise pas. Au-delà d'une fine connaissance de la littérature jeunesse, cela requiert une grande capacité d'adaptation de la part de professionnels qui ne sont pas forcément formés aux enjeux propres à la médiation culturelle, ou qui évoluent dans des contextes qui ne sont pas nécessairement prévus pour accueillir des formes d'expression artistiques.

Dans ce numéro, nous invitons les acteurs de terrain d'établissements publics ou associatifs, bibliothécaires, artistes, bénévoles mais aussi des chercheurs à prendre la parole, à raconter comment ils conjuguent la littérature jeunesse avec des univers aussi singuliers que le monde carcéral ou le monde hospitalier, des situations de grande pauvreté ou de handicap - visible ou non. Sous ce vocable unique de publics empêchés se cachent mille réalités et se mêlent autant d'accès empêchés à la culture que de contextes particuliers. Nous sommes toutefois convaincus que le vécu des uns peut enrichir les expériences des autres, que des lignes de force communes traversent ces situations uniques, et que des solutions collectives pourront émerger grâce aux contributions reçues.

Puisse ce numéro faire dialoguer et résonner des initiatives inspirantes autour de la littérature jeunesse.

Les contributeurs pourront se saisir d'une ou plusieurs thématiques parmi la liste suivante (non exhaustive) :

- **Quel rôle peut jouer la littérature de jeunesse dans la vie culturelle des enfants empêchés (et des adultes qui les accompagnent ou qui en ont la charge),**

et quelles correspondances permet-elle - avec d'autres formes d'expression artistique par exemple ? Comment est-elle (ou non) prise en compte par les partenaires institutionnels ?

- **Les politiques publiques mises en place permettent-elles de faire émerger une culture commune entre acteurs territoriaux sur la durée ? Ou ne permettent-elles que des actions ponctuelles ?**
- **La question des moyens, financiers, matériels et humains, est incontournable dès lors que des projets culturels doivent être menés. Identifier les dispositifs existants et les conditions d'éligibilité est, dès lors, primordial.**

Vers qui se tourner pour les connaître et en comprendre les ressorts ? Quel regard portent à leur sujet les professionnels de la culture et de l'éducation qui y ont recours ? Les fonds mis à disposition correspondent-ils toujours aux besoins ?

- **Autre dimension incontournable : concevoir, mettre en œuvre et évaluer la portée des actions menées dans les différents contextes.**

Cette démarche est loin d'être évidente, tout comme l'est celle de définir des critères d'analyse. Elle implique de maîtriser différentes compétences dans des domaines aussi divers que la méthodologie de projets, la connaissance des publics et des lieux d'intervention, ou encore l'aptitude à travailler avec des personnes aux cultures professionnelles et aux contraintes artistiques ou institutionnelles très différentes. Bien souvent, ces connaissances demandent du temps, pour se former comme pour connaître son territoire ou identifier les partenaires potentiels.

- **Dans le champ de la lecture publique : en tant qu'établissements culturels de référence consacrés à la découverte du monde et de l'art, quels sont les défis auxquels bibliothèques et médiathèques sont confrontées dès lors qu'il leur est demandé de s'impliquer dans des actions destinées aux publics empêchés ?**

La loi Robert a-t-elle conduit à une modification des pratiques ou à une formalisation et pérennisation de celles-ci ?

- **Dans le champ des mineurs et des majeurs sous main de justice : les politiques interministérielles culture/justice et culture/santé existent depuis de nombreuses années.**

Régulièrement actualisées sous la forme de protocoles ou de conventions, elles prennent en compte les évolutions des institutions - pénitentiaires, hospitalières et culturelles. Il semble néanmoins que les actions proposées se concentrent essentiellement « en milieu fermé ». Cette assertion est-elle exacte et, si tel est le cas, comment appréhender le « milieu ouvert » en tant que professionnel de la culture ou qu'artiste ?

Calendrier

- Publication de l'appel à contribution : 7 février 2024
- Réception des projets d'articles (**résumé d'une page**) : 6 avril 2024
- Signification aux auteurs que leur projet est retenu : fin avril 2024
- Réception de la première version de l'article (**entre 7 500 et 9 000 signes**) : 5 juillet 2024
- Finalisation des articles : 30 septembre 2024
- Livraison du numéro : décembre 2024

Consignes aux auteurs

Phase 1 : les propositions

Nous attendons **pour le samedi 6 avril 2024** au plus tard **un résumé d'une page** présentant le projet d'article envisagé, une problématique générale et le questionnement qui en découle.

Merci d'y indiquer :

- Vos nom et prénom ;
- Le nom de votre institution/association/employeur si applicable ;
- Votre adresse électronique professionnelle ;
- Le titre de l'article envisagé.

Envoi des propositions

- En format .doc ou .docx
- Par courriel à roxane.schaeffer.pbr@gmail.com

Phase 2 : les articles

Nombre de signes

Les propositions retenues par le comité de lecture donneront lieu à **un article** qui n'excédera pas **9 000 signes (espaces compris)**, attendu pour le **vendredi 5 juillet 2024**.

Visuels

Des visuels pourront accompagner l'article, ils devront nous parvenir sous cette forme :

Format > jpeg, png, pdf HD

Qualité > **haute définition** (300 dpi)

Crédit photo > merci de mentionner les copyrights et de préciser les légendes

Légendes > 200 signes maximum

Révisions

Si des révisions devaient être nécessaires, la version définitive des articles devra être remise **au plus tard le vendredi 16 septembre 2024**, en vue de la réalisation de la maquette.

Le comité de lecture

Laurent BRIXTEL, chargé de projets culture/justice et **Emmanuelle GIRAUD**, chargée de projets culture/justice à Normandie Livre et Lecture.

Jessica SCLAVON, directrice adjointe de la médiathèque Olivier Léonhardt de Sainte-Geneviève-des-Bois (91) et membre de la commission Accessibilités de l'Association des Bibliothécaires de France.

Isabelle STELLA, directrice de Lis avec moi - La Sauvegarde du Nord à Lille (59).

Julien MARECHAL, directeur de La Petite Bibliothèque Ronde à Clamart (92).

Roxane SCHAEFFER, coordinatrice des études et du développement à La Petite Bibliothèque Ronde à Clamart (92).